

Justice

pour

LA POLOGNE



L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau

Justice pour la Pologne

Depuis que la Russie a commencé ses manœuvres pour mettre la main sur la Pologne, des protestations se sont élevées de toutes les parties de l'univers. Qui voudrait les publier en entier pourrait remplir plusieurs volumes.

La solution adoptée à la conférence de Yalta semble avoir mis le comble à l'indignation générale. C'est qu'il n'était plus alors question de la Russie seulement. Staline forçait la main de ses deux grands alliés et réussissait à leur faire accepter un compromis, souverainement injuste pour la Pologne, et dont l'Angleterre et les États-Unis porteront devant l'histoire la grave responsabilité.

Le Canada, à son honneur, n'est pas resté muet devant cette injustice. Nous aurions aimé qu'une protestation officielle vînt de nos gouvernants. A leur défaut nos chefs spirituels ont parlé. Le Parlement, d'ailleurs, a entendu une vigoureuse revendication des droits lésés. Et cet exposé se terminait par un appel au gouvernement pour qu'il s'efforce de faire rendre justice à notre malheureuse et vaillante alliée.

Cet appel devrait être appuyé d'un bout à l'autre du pays par les corps publics, les associations, les hommes influents.

C'est à cette fin que nous publions dans cette brochure le texte complet — traduction française — du discours prononcé le 22 mars 1945, à la Chambre des Communes, par le député de Renfrew-Sud, le docteur J. J. McCann. Nous le faisons précéder de la déclaration du Conseil national de l'épiscopat canadien et d'une brève causerie prononcée à l'Heure catholique en la fête récente de Pâques.

Mentionnons seulement, car l'espace dont nous disposons ne nous permet pas de les reproduire, les vigoureux articles publiés par trois quotidiens de langue française : l'Action catholique, le Devoir et le Droit, et un hebdomadaire de langue anglaise, le Canadian Register. L'appui de la presse est nécessaire au succès de cette cause.

E. S. P.

Déclaration

*du Conseil National de l'Épiscopat canadien
le 18 janvier 1945*

Nous voulons espérer encore que les nations alliées ne se laisseront pas entraîner à consommer l'abandon à son sort de l'héroïque Pologne, dont la défense a été invoquée comme le premier mobile de notre entrée en guerre et le principal stimulant à la générosité de nos vaillantes armées. Le regretté cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, disait avec raison que le traitement fait à la Pologne serait comme la pierre de touche de la loyauté des nations alliées dans leurs engagements à rétablir la justice et la liberté dans le monde. La Pologne, en effet, en résistant si valeureusement à l'oppression nazie, s'est acquis le droit à l'admiration et à la protection de toutes les nations civilisées. Cette même sympathie et ce même appui, Nous l'offrons également à toutes les nations qui ont eu à souffrir de la tyrannie et de l'agression.

Le martyr de la Pologne catholique

*Causerie de l'abbé Lucien Lefebvre,
aumônier du Pensionnat du Sacré-Cœur,
à l'Heure catholique du 1^{er} avril 1945.*

Le 1^{er} juin 1943, en présence des membres du Sacré-Collège, le Souverain Pontife prononçait ces graves paroles: « ... Nous n'oublions aucun des peuples souffrants; nous nous les rappelons au contraire tous et chacun avec compassion et affection paternelles, même si en ce moment nous appelons votre attention d'une manière spéciale sur le sort tragique du peuple polonais qui, entouré de nations puissantes, se trouve soumis à toutes les alternatives et retours d'une guerre aux phases de cyclone.

« Nos enseignements et nos déclarations tant de fois répétés ne laissent planer aucun doute sur les principes avec lesquels la conscience chrétienne doit juger de tels actes, quels qu'en soient les auteurs responsables.

« Personne qui connaisse l'histoire de l'Europe chrétienne ne peut ignorer ni oublier combien les saints et les héros de la Pologne, ses savants et ses penseurs, ont contribué à fonder le patrimoine spirituel de l'Europe et du monde, et combien aussi le simple et fidèle peuple polonais, avec l'héroïsme silencieux de ses souffrances au cours des siècles, a contribué au développement et à la conservation d'une Europe chrétienne... »

Et le 18 mars dernier, après les importants événements qui se sont succédé et après la conférence de Yalta, devant une foule immense, réunie sur la place Saint-Pierre, à Rome, le Saint-Père ajoutait: « ... Nous ne pouvons même supposer qu'après tant d'événements pénibles, il se trouve quelqu'un qui puisse céder à la tentation de profiter de la situation actuelle pour tourner l'organisation de la paix à son propre avantage à l'encontre des exigences de la justice. Celui-ci serait sans doute pour le moment en mesure de se présenter comme un bienfaiteur de l'humanité; mais, plus tard, l'histoire, qui juge à la lumière de principes plus élevés et d'une plus vaste expé-

rience, le classera parmi ceux qui, à une heure grave et décisive, ont trahi les espérances des peuples auxquels d'indescriptibles souffrances conféraient un nouveau titre au respect de leurs droits inviolables... »

C'est à la pensée de ces touchantes et paternelles préoccupations de l'Auguste Pontife, qu'aujourd'hui, en ce jour de Pâques, au lieu de vous inviter aux joies pascales de la Résurrection du Christ, auxquelles nous convie la sainte Liturgie, nous vous invitons à la méditation de la lamentable situation de tant de nos frères dans la foi, et à la compassion pour la catholique Pologne.

Dans le grand corps mystique dont le Christ est la tête et auquel nous avons été incorporés par notre baptême et notre appartenance à l'Église catholique, un membre important souffre beaucoup! Comment alors tout le corps n'en ressentirait-il pas nécessairement quelque douleur? Et y a-t-il sur la terre de plus grand blessé que le peuple polonais, dans cette guerre terrible, menée pour la défense de la civilisation chrétienne, et qui est en train de mettre sérieusement en péril cette même civilisation? Les services d'information n'affirmaient-ils pas, il y a quelques jours, que jusqu'ici la Pologne comptait plus de 10 millions de victimes, en morts, blessés, déportés, etc.? C'est affreux; mais, tel est le cas.

Lorsque, en septembre 1939, les formidables armées allemandes d'alors traversèrent la frontière polonaise, elles trouvèrent, pour leur barrer la route, la vaillante armée de Pologne. Confiante aux engagements de ses alliés, — et effectivement, l'Angleterre et la France déclarèrent alors la guerre à l'Allemagne, en vertu de leurs traités d'alliance avec la Pologne, — l'armée polonaise résista courageusement aux envahisseurs; mais bientôt, après quelques semaines, sans secours efficaces de l'extérieur, cette armée, malgré sa vaillance, succomba sous le nombre, fut décimée et mise en pièces.

Nos services de nouvelles nous ont dit, dans le temps, à grandes manchettes de journaux, les dépradations des hordes hitlériennes: atrocités inouïes, déportations, massacres, dévastations, etc., etc.

Mais ce qu'on n'a pas assez dit, et ce qu'il faut rappeler, c'est que, au même moment, la Russie soviétique, qui venait de signer un pacte d'amitié avec l'Allemagne, lançait ses armées sur la Pologne, et les frontières orientales de ce pays étaient envahies par l'armée rouge, qui, de son côté, renouvela dévastations et déportations... Ce qu'il faut dire, c'est que de 1939 à 1941, près de deux millions de Polonais furent déportés en U. R. S. S.; que des milliers moururent d'inanition et de misères dans les travaux forcés, en Sibérie ou dans les forêts de l'Oural; que des femmes furent contraintes de faire l'ouvrage de nos gars de chantiers, n'ayant d'autre nourriture que du pain, le matin, et du pain et de l'eau, le soir, sans qu'aucune puissance au monde, pas même la Croix-Rouge internationale, pût alléger leurs souffrances.

Puis la guerre changea de face: la mésentente se mit dans le camp ennemi; l'Allemagne attaqua la Russie soviétique, et l'armée rouge, devenue notre alliée, fut refoulée jusqu'aux portes de Moscou.

Puis, ce fut Stalingrad; puis, la retraite allemande; puis, la tragédie de Varsovie, où le soulèvement de patriotes, trop naïfs peut-être et trop confiants, fut noyé dans le sang par l'armée d'occupation, pendant que l'armée rouge, impassible, attendait aux portes de la ville que tout fût fini.

... Le martyre de la Pologne se continuait toujours..

Puis, ce fut la soi-disant libération de la Pologne par les Soviets, le gouvernement provisoire de Lublin, les attaques des Soviets contre le gouvernement légitime polonais à Londres, qu'on traitait de fasciste dans les feuilles officielles.

Et pendant ce temps, toujours fidèles à leurs engagements envers les Alliés, les Polonais, qui avaient réussi à s'échapper de l'enfer, constituaient à l'extérieur une grande armée. Ils prirent part, rapporte-t-on, à la lutte de Norvège, et firent la campagne de France; après Dunkerque, ils se rendirent en Angleterre, où ils descendirent, durant le blitz, plus de deux cent cinquante avions allemands.

Puis, l'armée polonaise reparut à Tobruk, en Afrique; et quand les Alliés furent arrêtés devant Cassino, on eut recours à ces indomptables soldats. Ils reçurent à Rome la bénédiction du Pape, puis reprirent leur course vers le nord. Le jour de l'invasion, ils débarquèrent en Normandie. On les trouva à Falaise avec nos Canadiens; puis, à Arnhem avec les parachutistes, qui se firent massacrer par les Allemands; et maintenant, du fond de la Birmanie, on parle encore des exploits des Polonais, là-bas.

Finalement, il y eut la Conférence de Yalta. Le martyre de la Pologne va donc enfin se terminer... Nos grands chefs alliés, reconnaissant la grandeur des sacrifices, le courage des soldats et la fidélité à la cause de ce malheureux pays, même au prix de tant de sang versé, vont s'entendre pour relever la Pologne et lui faire goûter à nos grandes libertés démocratiques...

Eh bien! il faut croire que non. Car, autrement, les évêques catholiques d'Écosse n'auraient pas cru devoir faire cette déclaration collective dans une lettre qu'ils ont rendue publique, et que je vous prie de bien méditer. En voici quelques passages: « ... Le 4 août 1944, nous avons publié un rapport dans le but d'attirer l'attention sur les conséquences funestes que pourrait avoir l'érection projetée, par le gouvernement soviétique, d'un soi-disant Comité national de libération, pour s'emparer, sans autorité légitime ni mandat officiel, du gouvernement et de l'administration de la Pologne.

« Hélas! nos doutes et nos craintes d'alors n'étaient que trop fondés. Depuis ce jour, les armées russes sont entrées en Pologne, et leurs agents, le Comité de Lublin, avec l'aide de la police secrète soviétique et des forces armées, ont dû avoir recours à des mesures violentes pour extirper ceux qu'ils prennent plaisir à décrire comme des traîtres, des bandits, des malfaiteurs incorrigibles et querelleurs des forces armées nationalistes. Le traitement odieux et brutal infligé à la vaillante armée clandestine polonaise, armée à laquelle l'Angleterre et les États-Unis, mais non la Russie, avaient reconnu le statut de belligé-

rante, ce traitement indique bien la politique de liquidation et de suppression que les communistes préconisent contre tous les pays chrétiens.

« Au peuple d'un empire qui librement s'est mis en guerre pour faire honneur à son engagement de défendre la Pologne contre toute agression, la décision prise à Yalta, par les représentants des pays des États-Unis, de l'Angleterre et de l'U. R. S. S. sans le consentement du gouvernement polonais, sans même l'avoir consulté, cette décision frappe comme un coup de poing entre les deux yeux. Sans autorité légitime, sans excuse ni raison, on propose maintenant que la moitié du territoire polonais soit remise aux ennemis de la chrétienté, et qu'un groupe d'individus, choisis comme aptes à réaliser les desseins de leurs cyniques employeurs, et qui se désignent eux-mêmes comme le nouveau gouvernement provisoire de Pologne, soient, avec le consentement et l'approbation de l'Angleterre, placés au gouvernement des vies et de la destinée des peuples de Pologne. A la lumière de nos obligations solennelles envers la Pologne, la part que nous avons prise dans ce malheureux chapitre de la guerre sera à jamais considérée comme une trahison flagrante d'un ami confiant et d'un allié fidèle.

« Peut-être nous objectera-t-on que cette affaire ne nous regarde pas, et qu'elle ne relève que de la politique. Cette affirmation, Nous la rejetons nettement. Car le sort d'un grand peuple chrétien, bien plus, le sort du bouclier même de la chrétienté, comme la Pologne s'est avérée pendant des siècles, nous importe à tous et chacun d'entre nous, et de manière très vive. C'est notre ferme conviction que le renversement projeté du gouvernement légalement constitué de la république de Pologne, la connivence et l'acquiescement à la prise du territoire polonais par la Russie soviétique, contre les vœux du peuple polonais, doublés de la flagrante violation de nos devoirs les plus solennels envers ce pays, tout cela, sans le moindre vestige de cause légitime ou d'excuse, constituerait un acte d'injustice grave, non seulement contre nos amis alliés polonais, mais contre tout le monde chrétien. »

Paroles extrêmement graves et qui nous laissent songeurs!

Serait-il vrai que les chefs alliés, au mépris de tout, consommeraient cette infamie de livrer pieds et poings liés à un État officiellement athée et totalitaire une nation chrétienne de trente-cinq millions d'âmes?

Et se pourrait-il que ce pays, qui a vu des centaines de ses villages subir le sort, désormais proverbiallement horrible, de Lidice; qui a vécu la tragédie de la déportation de millions de ses habitants, trop souvent massacrés ensuite, et qui a préféré souffrir les pires représailles à l'avilissement de sa dignité nationale par un compromis quelconque avec l'envahisseur, se pourrait-il qu'un tel pays soit le tombeau des quatre libertés pour lesquelles, proclame-t-on partout, nos soldats se battent et se font tuer?

Si un peuple d'à peine dix-sept millions, dispersé dans l'univers, a pu, à bon droit, grâce à son influence politique et économique, intéresser les puissances de la terre à sa sauvegarde, à cause des persécutions dont il est victime, pourquoi le monde entier et toute conscience chrétienne ne se soulèveraient-ils pas d'indignation contre l'inique traitement fait à la noble et digne nation catholique qu'est la Pologne?

« La Pologne, et c'est Pie XII qui parle, la Pologne..., par sa fidélité à l'Église, par ses mérites dans la défense de la civilisation chrétienne, inscrits en caractères indélébiles dans les fastes de l'histoire, a droit à la sympathie humaine et fraternelle du monde, et attend, confiante dans la puissante intercession de Marie, Secours des Chrétiens, l'heure d'une résurrection en accord avec les principes de la justice et de la vraie paix. »

Puisse le Dieu tout-puissant et éternel, juste Juge et Maître souverain de l'univers, dans son infinie miséricorde, revivifier ce grand et malheureux pays, afin que la Pologne sorte de ce bain de sang, plus forte que jamais, pour continuer de remplir son rôle de premier plan dans la conservation et l'expansion de la civilisation chrétienne dans le monde.

L'intervention du Canada

*Discours du Dr J. J. McCann, député libéral
de Renfrew-Sud, à la Chambre des Communes,
le 22 mars 1945*

Le Canada, nation pacifique, est devenu une grande puissance militaire. Tâchons de maintenir son rang comme puissance pacifique pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Évidemment, il se trouvera des gens qui proposeront que le Canada s'affilie à la Grande-Bretagne et au Commonwealth afin de s'identifier aux « trois grandes puissances » plutôt que d'avoir son droit de vote autonome. Agir de la sorte serait perdre ce que nous nous sommes efforcés d'obtenir grâce au Statut de Westminster. Nous retomberions de nouveau au rang de colonie. Nous pouvons continuer à maintenir notre rang dans le Commonwealth des nations britanniques tout en réclamant et en tenant notre rang, à la conférence de San-Francisco, comme à celle de la paix, en tant qu'une des plus importantes nations du globe, puis revendiquer nos droits sur ce point.

J'ai pleine confiance que notre premier ministre, qui dirigera la délégation canadienne, verra à protéger les intérêts du pays. Le poids de notre vote devrait être fondé sur notre contribution en hommes, en armes, en production et en réalisations au cours de la présente guerre. C'est vers un tel but que devra tendre notre délégation, car le Canada ne saurait être relégué au rang du San-Salvador ou de quelque autre petit pays dont le seul titre à une place à la conférence est d'avoir manifesté de la sympathie à l'égard de la cause alliée. De même que les diverses nations n'ont pas toutes pu également contribuer à l'effort de guerre, ainsi ne pourront-elles pas toutes contribuer au maintien de la paix.

Il y a de nos compatriotes qui doutent du succès de la conférence. Ces doutes reposent en partie sur des faits et ils iront en s'accroissant à moins que tous les pays

libres du monde ne soient invités à la conférence et à moins qu'on ne répare les injustices commises.

Prenons le cas de la Pologne qui intéresse tout le Canada et spécialement les Canadiens, assez nombreux, d'origine polonaise. Savez-vous que nous avons au pays 167,485 personnes d'origine polonaise et qu'il y en a plus d'un million aux États-Unis? Le comté de Renfrew, que j'ai l'honneur de représenter, compte de cinq à six mille citoyens d'origine et d'ascendance polonaise. Au cours de la présente guerre, un grand nombre de citoyens polonais du comté de Renfrew se sont enrôlés volontairement dans les forces armées. Plusieurs ont été décorés pour bravoure et plusieurs ont fait le sacrifice suprême pour une cause qu'ils considéraient juste et pour démontrer à leur mère-patrie et à leurs parents en Pologne que les liens ancestraux étaient toujours vivaces, et qu'au besoin ils étaient prêts à faire le sacrifice de leur vie.

Permettez-moi d'ajouter qu'aucun comté ne possède une meilleure classe de citoyens que les Polonais du comté de Renfrew. Ce sont des gens honnêtes, industriels, laborieux, de bonnes mœurs et craignant Dieu. Ils tirent leur existence du sol ou de la forêt. Ils y sont établis depuis longtemps, ils y ont élevé de nombreuses familles, ils ont prospéré et ce sont de braves citoyens, respectueux des lois. Ils ont leurs paroisses et leurs églises. De fait, la paroisse de Wilno, dans le comté de Renfrew, a été ainsi appelée en l'honneur de Vilna, en Pologne, et c'est la plus ancienne paroisse polonaise au Canada.

Ces gens m'ont prié de plaider la cause de leur pays au Parlement canadien, en leur nom et au nom de leur mère-patrie, ainsi qu'au nom de la justice et du *fair-play* britannique et canadien, afin que la Pologne obtienne la justice qu'elle mérite bien en raison de la loyauté dont elle a fait preuve envers ses alliés britanniques. J'ai accepté cette tâche avec joie et je n'ai aucune excuse à présenter pour avoir formulé cette protestation ou avoir soulevé cette question dans cette enceinte, car on l'a déjà soulevée au Parlement britannique et au Congrès des

États-Unis. Je songe à la part qu'ont prise le grand sir Wilfrid Laurier et Blake dans la défense de ma patrie ancestrale lorsque son sort était à peu près celui de la Pologne aujourd'hui. Aucun peuple allié aux Nations Unies n'a combattu plus vaillamment, ne s'est acquis plus de gloire sur terre, sur mer ou dans les airs, que les Polonais. Il s'en trouvait dans ce groupe héroïque de parachutistes qui ont résisté jusqu'au dernier à Arnheim. Une brigade blindée polonaise combat en Hollande sous les ordres du général Maezek. Une légion polonaise fait partie de la première armée canadienne. Une division polonaise, sous les ordres du général Anders, fait partie de la huitième armée en Italie. Chaque jour, chaque nuit, des aviateurs polonais sillonnent le ciel allemand et 45% des décorations navales accordées par les autorités britanniques sont allées à des marins polonais, à des membres de cette marine polonaise qui ne représente pourtant que 9% des forces navales alliées. Tous, donc, nous devrions être fiers de saluer la Pologne et d'espérer que son peuple, qui a combattu avec tant d'héroïsme Hitler et la tyrannie, obtiendra pour sa patrie la liberté à laquelle elle a droit.

La Pologne est un État constitutionnel; constitué en vertu de la loi internationale avec des frontières définies, elle était une nation souveraine et indépendante. C'était un très ancien État, dont l'existence remonte à mille cinq cents ans, possédant sa langue propre et un sens ethnique très prononcé. Appartenant à la civilisation occidentale, jouissant d'une belle culture, ayant produit de nombreux hommes de sciences très distingués, des musiciens, des poètes, des écrivains, des peintres et des sculpteurs, — Copernic, Chopin, Paderewski, Conrad et Mme Curie, pour n'en mentionner que quelques-uns, — la Pologne a toujours connu le régime démocratique. Elle possède quelques-unes des plus anciennes universités d'Europe.

Par suite de l'état de guerre, la Pologne, tout comme la Belgique, la Hollande et d'autres pays, a eu son gouvernement à Londres. Il se fondait sur le principe juridique de la continuité et était le successeur de l'administration du général Sikorski, à qui M. Churchill serrait si

chaleureusement la main en lui vouant une amitié éternelle et en lui disant: « Nous vaincrons ou nous mourrons ensemble. » Telles sont les paroles prononcées par M. Churchill en 1940. La nation polonaise reconnaît son gouvernement de Londres. Une armée de 200,000 hommes lui a voué allégeance, de même que le mouvement polonais de la résistance clandestine. Tous les pays du monde l'ont reconnu comme le gouvernement légitime de la Pologne. Même la Russie lui a accordé son appui jusqu'au moment où le comité de Lublin, formé sous l'égide de Moscou, l'eut remplacé.

Le gouvernement légitime de Pologne, établi à Londres, n'a pas été invité à la conférence de San-Francisco où il aurait pu plaider sa cause et où il eût été possible de chercher honnêtement à en établir le statut présent et futur. Nous savons qu'à la réunion de Yalta, ce gouvernement a été répudié et qu'un autre, choisi par la Russie, et établi à Lublin, a été reconnu.

Nous nous rappelons tous qu'Hitler s'est jeté sur la Pologne en 1939. La Grande-Bretagne déclara immédiatement la guerre à l'Allemagne. Quelques heures seulement plus tard, notre Parlement a déclaré à son tour la guerre à l'Allemagne afin de protéger la Pologne et la civilisation occidentale. Je n'ai pas besoin de rappeler la suite des événements qui se sont déroulés depuis, car nous savons parfaitement de quelle façon la Pologne a respecté sa partie du pacte anglo-polonais. La Pologne a respecté ce pacte et l'a scellé de son sang, qu'elle a répandu sur son propre territoire et sur les fronts alliés, pour sa propre défense et celle de son alliée. Les décisions de la conférence de Crimée, au sujet de la Pologne, nous sont familières. La frontière polonaise de l'est deviendra la ligne Curzon, ce qui fera perdre à la Pologne 42% de sa superficie d'avant la guerre. Il est vrai qu'elle trouvera quelque compensation dans une tranche du territoire allemand qui lui reviendra. La délimitation des frontières entre la Pologne et la Russie soviétique est une question secondaire. L'aspect d'importance suprême du problème polonais est la future indépendance de l'État polonais, et la

faculté de la nation polonaise de se donner le gouvernement de son choix. Le gouvernement, celui de la nation comme celui des municipalités, lui sera dicté par la Russie, qui l'imposera à la population polonaise. Les élections se feront dans les conditions qui conviendront à la Russie.

La Pologne a proportionnellement subi les pertes les plus lourdes de la guerre. Elle a perdu plus de cinq millions d'habitants, tués, assassinés ou morts de faim. Il y a des millions d'innocents Polonais qui sont censés prisonniers des Soviets. Il est surprenant que les champions de la liberté dans tout l'univers n'aient pas exigé la libération de ces prisonniers. La Pologne a subi un traitement injuste; on l'a sacrifiée pour apaiser la diplomatie des Soviets. La Pologne est le point de mire de l'univers. Hilaire Belloc a dit:

« La pierre d'achoppement est la Pologne, gardez les yeux sur la Pologne; voyez ce qu'on fera de la Pologne. »

Le capitaine Allan Graham, membre du Parlement britannique, a dit:

« La Pologne est la pierre d'achoppement de la civilisation européenne. Que la Grande-Bretagne déserte la Pologne, et l'Europe désertera la Grande-Bretagne. Ce sera la ruine de la Grande-Bretagne. »

Il y a quelques jours, M. Churchill demandait à la Chambre des communes britannique un vote de confiance pour les décisions de Yalta, lesquelles comportaient l'annexion à la Russie de près de la moitié de la Pologne. Permettez-moi de citer un passage d'un récent article de fond du *Canadian Register*, intitulé « Discours de M. Churchill sur la Pologne »:

Il a repoussé toute idée qu'il faisait un compromis douteux ou cédait à la force et à la crainte! Il a ainsi relevé qu'il prévoyait une accusation de trahison. C'est tout à fait manière Churchill et ce n'est pas inutile, à un moment où peu sont prêts à assumer la responsabilité de priver la Grande-Bretagne d'un gouvernement efficace et de créer une scission entre les trois principaux alliés. M. Churchill n'espère cependant, par sa rhétorique, convertir aucune personne avertie. Il a lui-même exprimé des doutes sur le désir des troupes

polonaises qui se sont couvertes de gloire aux côtés des alliés, de retourner dans leur pays. C'est exprimer une idée étrange que de dire que des troupes victorieuses ne désireront pas retourner au pays pour le salut duquel elles ont combattu. Ce ne serait pas étrange évidemment si M. Churchill avait, en son for intérieur, la conscience qu'elles ont combattu en vain, que la Pologne s'est fait voler par ses alliés beaucoup plus que le corridor pour lequel elle a défié la puissance de l'Allemagne. D'ailleurs, M. Churchill sait, mais il ne le dira pas, que les Russes ont établi, et pourront peut-être maintenir, en Pologne un régime de purge qui élimine tous les hommes capables de combattre. Dès que les Russes ont pu avancer en Pologne et chasser les Allemands, ils ont commencé à emprisonner ou à déporter les membres de l'underground. Voilà ce que M. Churchill appelle la « libération » de la Pologne. Il croit que la Pologne doit montrer à la Russie tant de reconnaissance pour cette « libération » qu'elle doit lui céder la moitié de son territoire. Comme ce genre de libération peut ne pas plaire aux soldats et aviateurs polonais qui ont tant contribué aux victoires britanniques en Afrique, en Italie et sur le front de l'Ouest, il dit, dans le même souffle, que l'Empire britannique pourrait peut-être leur trouver de nouveaux foyers.

Tout en décrivant le partage de la Pologne comme juste et raisonnable, M. Churchill se hâte d'assurer la Pologne qu'elle obtiendra des compensations pour la cession de ce qui lui est justement enlevé. Elle recevra de grandes tranches de l'Allemagne, non seulement des parties de la Poméranie et de la Haute-Silésie auxquelles elle a des droits d'ordre ethnique et historique, mais des villes exclusivement allemandes comme Breslau. Il offre à la Pologne l'assurance qu'elle n'aura aucune difficulté à garder sous sa domination ces Allemands annexés parce que l'Allemagne sera traitée de façon à n'être jamais capable de s'armer de nouveau. « Jamais », c'est beaucoup dire et M. Churchill, qui est très fort en histoire, ne se rend guère justice en prétendant croire qu'il faut avoir confiance en la durée de ces arrangements politiques entre Etats.

La hardiesse churchillienne à chercher la quadrature du cercle ne saurait être mieux démontrée que lorsque son auteur prétend que les grandes puissances doivent agir comme elles l'entendent, mais que leur conduite ne devrait pas être qualifiée de dictature puisque leur unique intention n'est pas de diriger mais de servir. Non, M. Churchill n'a pas été jusqu'à dire que telle est l'ambition des grandes puissances; il a simplement dit que c'était là leur devoir et, évidemment, les grandes puissances ne pensent jamais à autre chose qu'à accomplir leur devoir.

L'avenir du monde a été assombri, pour employer un terme cher à M. Churchill, par les décisions de Yalta qui font une dictature des trois grandes puissances et celles-ci font parade de leur « force écrasante » devant le reste du monde. Mais celui-ci sait fort bien que cette force sera irrésistible tant que les « Trois Grands » resteront d'accord, mais pas plus longtemps. Quant à la Pologne, le premier désir de ses amis est de voir à ce que, dès demain, son nouveau gouvernement, une fois constitué, représente véritablement le peuple polonais au lieu de ces pantins actuellement installés à Varsovie par Moscou et que le gouvernement britannique n'a pas encore osé reconnaître.

M. Churchill avait bien raison de dire que le problème des frontières de la Pologne est beaucoup moins important que celui de la liberté de la Pologne, bien qu'il ne montre guère de respect pour cette liberté quand il aide un pays étranger à s'emparer de presque la moitié du territoire polonais en dépit des protestations du gouvernement de la Pologne et sans même faire mine de consulter le peuple polonais. Néanmoins, si un gouvernement franchement polonais prend le pouvoir, la Pologne sera à même de tirer le meilleur parti possible de sa situation territoriale et pourra travailler à l'améliorer. Un gouvernement authentiquement polonais ne sera pas anxieux d'être gratifié de territoires allemands et d'être un Etat tampon entre la Russie et l'Allemagne. La Grande-Bretagne avait besoin de la Pologne en 1939 et il est facile d'imaginer des circonstances où elle recherchera encore la collaboration polonaise. Quand ce jour-là viendra, la tâche des hommes d'Etat britanniques ne sera pas facile quand on se rappellera les discours et les actions du Churchill de 1945.

L'homme de la rue ne peut comprendre pourquoi l'Empire est entré en guerre pour sauver la Pologne et, aujourd'hui, à la veille d'une conférence pour discuter des mesures de sécurité, pourquoi la Pologne n'a pas été invitée.

Monsieur l'Orateur, je ressens la façon dont on traite la Pologne et mon ressentiment se fonde sur la conception saine qu'on doit se faire de la justice, de la décence et du respect de la liberté.

Je demande respectueusement au gouvernement, par l'intermédiaire de son premier ministre (M. Mackenzie King), d'employer ses bonnes relations avec la Grande-Bretagne et les États-Unis pour que la Pologne soit re-

présentée à San-Francisco où elle pourrait avoir l'occasion d'exposer son cas. Je demande en outre que, lorsque le moment opportun sera venu, le Canada puisse faire des représentations pour que les décisions prises à la Conférence de Crimée soient révisées et que justice soit rendue à la Pologne.

D'autres voix ont aussi plaidé dans l'enceinte parlementaire la cause de la nation polonaise. Une seule, à notre connaissance, s'y est opposée. C'est malheureusement celle d'un ministre.

Mais cette intervention regrettable aura eu son bon effet. Pour lui répondre, le député nationaliste du comté de Québec, M. René Chaloult, vient de proposer à la Législature provinciale une motion blâmant cette intervention et revendiquant les droits de la Pologne.

9 avril 1945

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance—I* . S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins*.
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse*.
 R. P. Plamondon, S. J.
 136. *La Formation d'une élite féminine*.
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*.
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance—II* . S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie* . E. S. P.
 142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930* . Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français*.
 R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône* . Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Souvenir canadien*.
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche* . XXX
 156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
 S. S. Pie XI
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* . Nos Evêques
 163. *Les Carrrières—I*.
 Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte* . S. S. Pie XI
 165. *Les Carrrières—II*.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrrières—III*.
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrrières—IV*.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*.
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure*.
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrrières—V*.
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie* . Cilacc
 174. *Les Carrrières—VI* . A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II*.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrrières—VII*.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
 R. P. Paul Doncoeur, S. J.
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Prottencher* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrrières—VIII*.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* . P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* . XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec*.
 P. Jean Laramée, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire*.
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*.
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* . Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*.
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*.
 Paul-Emile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* . Pierre Mauriac
 206. *L'Action catholique—I* . S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence*.
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »*.
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André*.
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery*.
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes*. . Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish*.
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire*.
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens*. Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*.
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique—II* . S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec*.
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme*.
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*.
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France—I*.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*.
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*.
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law »*.
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*.
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma*.
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*
 Abbé Georges Panneton
 239. *Pie XI et le Canada* . E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . E. S. P.
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*.
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* . Abbé B. Gingras

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitia »*. S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II*. P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël*. S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*. Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision*. S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?* G. E. Marquis
252. *Mgr Adélaré Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus*. S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I*. S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie*. Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*. S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille*. Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique*. S. S. Pie XII
259. *Messages*. Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites*. R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission*. Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine*. S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs*. E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II*. S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti*. Abbé B. Gingras
266. *Jésuites*. E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?* Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique*. S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue*. Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille*. R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie*. Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux*. S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu*. R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega*. Abbé Henri Deslongchamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*. A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale*. Episcopat anglais
279. *Les Internationales*. C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX*. Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern*. E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise*. R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*. S. Exc. Mgr Robichaud
287. *Les Témoins de Jéhovah*. Joseph Ledit, S. J.
288. *L'Œuvre des Vocations*. R. P. Archambault, S. J.
289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)*. S. Em. le cardinal Villeneuve
290. *La Russie soviétique*. Max Eastman
291. *Mission des Universités*. Lord Halifax et Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre*. E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme*. E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*. Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale*. Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*. R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*. Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*. R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*. Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Soeurs Grises*. Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter - Comment voter*. E. S. P.
302. *Russie et communisme*. E. S. P.
303. *La Terre qui naît*. Alexandre Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents*. J.-Omer Asselin
305. *Varennens agricole*. Firmin Létourneau
306. *Les Petites-Soeurs de l'Assomption*. Une religieuse
307. *S. S. Pie XII et la Papauté*. Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de-Dieu*. Maurice Ruest, S. J.
309. *Karl Lueger*. P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne*. Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité, franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.

Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal